

10^{c.} Journal du Lot 10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— de —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Une nouvelle chute accélérée du mark. La valeur tend à devenir nulle. — Les répercussions — une demande de moratorium! — La Conférence de La Haye évolue vers la rupture. Les Soviets se montrent plus intransigeants que jamais.

Le mark vient de franchir, en quelques jours, dans sa chute continue, une étape vertigineuse: il ne vaut guère plus que 2 c.; autrement dit, il tend rapidement à la valeur nulle.

Un tel écroulement devenait inévitable: l'amoncellement du papier-monnaie ne peut que conduire à une crise financière suraiguë. L'Autriche en a fait l'expérience pour son propre compte.

Maintenant, reconnaissons-le, les derniers événements qui se sont déroulés en Allemagne ont précipité la dégringolade, en ruinant le crédit de la nation.

Tel, en effet, a été le contre-coup de l'assassinat de Rathenau. D'autant plus, que les réactionnaires, par leur attitude, ont contribué singulièrement à atteindre ce crédit.

Maintenant, il faut bien le reconnaître, ce qui a rendu inévitable cet effondrement du mark c'est la faiblesse d'un gouvernement qui n'a pas su réfréner ses dépenses et résister aux revendications des fonctionnaires, dont, par ailleurs, le nombre a été sans cesse augmenté.

Quelles seront les répercussions prochaines de cette situation? Faut-il redouter la faillite monétaire de l'Allemagne?

Certes oui! Mais cette faillite sera purement intérieure et l'Allemagne n'en restera pas moins soumise aux obligations du traité de Versailles en ce qui touche aux réparations.

En cas de faillite, les Alliés devraient appliquer à l'Allemagne la procédure du droit commun, la gestion par le créancier, soit la mise en tutelle financière par l'Entente.

Voilà longtemps que pareille conduite aurait dû être appliquée.

Le Comité de garanties, qui siège précisément à Berlin, devrait dès maintenant préparer les mesures à prendre.

De toutes les façons, cette chute accélérée du mark n'aura d'influences fâcheuses que si nos Alliés ne veulent pas souscrire aux méthodes nécessaires et se laisser prendre une fois de plus aux pièges du Reich. Mais s'ils nous aident à résister et consentent à exercer de concert avec nous l'administration des finances allemandes, les réparations ne seront pas compromises.

Misère des officiers de l'armée rouge

On mande de Moscou: Les Soviets se plaignent de la misère croissante des officiers de l'armée rouge qui, faute d'appointements suffisants, sont contraints de chercher une occupation secondaire, ce qui empêche le développement du corps des officiers et entrave l'organisation de l'armée.

Cambrilage par ordre...

Le « New-york Herald » signale que les bureaux de MM. Maklakoff et Kerensky, qui dirigent l'ancienne ambassade russe à Paris, ont été cambrilés par deux de leurs employés, qu'on suppose avoir agi à l'instigation des bolcheviks.

Le traité franco-espagnol

Le traité de commerce franco-espagnol a été signé au ministère des affaires étrangères, par le ministre, M. Prida, et l'ambassadeur de la République, M. DeFrance.

Les gouvernements français et espagnol se sont mis d'accord pour que le traité de commerce entre en vigueur le 15 juillet courant, à minuit.

Tous les théâtres fermeront le 15 février 1923 si les taxes sont maintenues

L'assemblée générale du spectacle de France comprenant les représentants de toutes les organisations touchant au spectacle décide qu'un comité formé de délégués de chaque Association, présente au Parlement et aux pouvoirs publics leurs légitimes revendications concernant les charges fiscales qui accablent le

spectacle et que, dès maintenant, toutes les mesures soient prises pour la fermeture de toutes les salles de spectacle de France à la date du 15 février 1923, au cas où ces revendications ne seraient pas exaucées.

Election sénatoriale d'Eure-et-Loir

Inscrits, 719; votants, 718; suffrages exprimés, 717; blanc et nul, 1; majorité, 360.
Ont obtenu:
M. Vilette-Gati, radical, 405 voix (élu).
M. Benoist, radical-socialiste, 298 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Paul Deschanel, décédé.

Le nouveau préfet de police de la Seine

M. Maunoury s'est rendu dimanche à 6 h. 30, à l'Élysée, où il a soumis à la signature du président de la République, un décret aux termes duquel M. Naudin, préfet du Nord, est nommé préfet de police de la Seine.

Mort du Bey de Tunis

S. A. Sidi Mohammed En Nasson, bey de Tunis, vient de mourir; il était né le 14 juillet 1855, il avait succédé le 12 mai 1906 à son cousin Sidi Mohamed El Hadi.

Un curieux cas de névrose

Un cas bizarre de stigmatisation est observé par les médecins de Peeks-kill, Etat de New-York. Il s'agit d'une jeune fille, nommée Marie Reilly, actuellement hospitalisée à la maison des sœurs du Bon Pasteur. On aperçoit par intermittences sur le corps de cette jeune fille âgée de vingt ans, une manifestation sanguine affectant la forme d'une croix. Lorsque le stigmate apparaît, il est accompagné de douleurs aiguës. De nombreux prêtres venus rendre visite à ce curieux phénomène y voient un fait surnaturel. Les médecins sont d'avis qu'on se trouve en présence d'une forme de névrosisme à laquelle il faut imputer cet effet spécial.

Chambre des Députés

Séance du 8 juillet 1922 (matin)
Dans la séance du matin, la Chambre vote un crédit de 3.330.000 fr. pour payer des indemnités exceptionnelles et temporaires aux fonctionnaires des cadres supérieurs des administrations centrales et de divers services extérieurs.
Un crédit de 500.000 fr. est voté en faveur des agriculteurs sinistrés.
Dans la séance de l'après-midi, la Chambre vote le projet tendant à déclarer jour férié le 11 novembre de chaque année. La Chambre discute ensuite les interpellations sur les licenciements dans les arsenaux. Cette discussion est interrompue. M. Lafarge donne lecture du rapport relatif au projet d'amnistie. Après une vive et longue discussion, la Chambre vote la loi d'amnistie.
Puis, un ordre du jour de confiance est adopté à la suite des interpellations sur les licenciements dans les arsenaux.
Le Président du Conseil donne lecture du décret de clôture de la session ordinaire de 1922.

Sénat

Séance du 8 juillet 1922
Le Sénat vote un projet de loi tendant à accorder le bénéfice des pensions de la loi du 31 mars 1919 aux anciens militaires réformés antérieurement au 2 août 1914 pour blessures et à leurs enfants, veuves ou ascendants.
Le Sénat vote un projet de loi tendant à assurer une meilleure utilisation du blé et des farines. Un crédit de 2 millions pour la célébration du centenaire de Pasteur est voté ainsi qu'un crédit de 6 millions pour les fêtes olympiques de 1924.
Le projet de loi sur l'amnistie est voté sans discussion. Puis M. Barthou donne lecture du décret de clôture de la session.

CHRONIQUE LOCALE

Ancienneté

Le rang d'ancienneté du sous-lieutenant de complément Vidal, du 7^e d'infanterie, est fixé au 30 octobre 1918.

Enregistrement

M. Duteil, surnuméraire de l'enregistrement dans le Lot est nommé receveur de 6^e classe à Villefort.

LA SESSION EST CLOSE

Depuis dimanche, les parlementaires sont en congé. Après 6 mois de session, ils vont prendre un peu de repos. Une statistique établit que la Chambre a tenu 98 séances, qu'elle a voté 200 projets de loi, et qu'elle a discuté 46 interpellations.

Parmi les principaux projets votés, on doit citer la loi sur le recrutement. Mais on doit regretter que durant cette session le budget de 1923 n'ait pas été voté. Faudra-t-il revenir aux douzièmes provisoires, qui sont toujours funestes aux finances publiques?

La discussion du budget sera donc la préoccupation de la Chambre pendant la session prochaine. Il reste donc à souhaiter que, durant les vacances, les députés étudient, chacun de leur côté, les moyens de comprimer les dépenses publiques, afin de réaliser le plus possible d'économies.

On parle toujours d'économies, mais on n'en réalise pas beaucoup, or, il doit y avoir certainement des dépenses somptuaires, qui se glissent, imperceptibles, dans quelques articles du budget. Pour trouver ces dépenses, il faudrait l'œil d'un homme exercé, et c'est pourquoi nous donnons raison à M. Eugène Lautier, qui, dans l'« Homme Libre », préconise, avec esprit, la création d'un dictateur des économies, d'un homme à qui l'on donnerait 150.000 francs de rentes jusqu'à la fin de ses jours, à condition qu'il arrive à diminuer nos dépenses publiques.

Comme on le voit, l'idée n'est pas mauvaise, mais on se gardera bien de la mettre en pratique. Il déplaît aux administrations de réduire leur chapitre « dépenses », et elles ne veulent pas avouer qu'il en est d'inutiles. Elles les justifient toutes, au contraire.

C'est ainsi que M. Barthe, député, ayant découvert au budget de la guerre, un chapitre intitulé « Frais de service », s'élevant à 6 millions, eut le courage de demander à qui, à qui étaient destinés ces 6 millions.

La réponse fut longue à venir: M. Barthe insista et il reçut la réponse suivante: « Les frais de service sont des frais de représentation qui sont alloués, en plus de leur solde et des avantages divers, à certaines catégories d'officiers, pour leur permettre de faire bonne figure dans le monde. L'échelle de ces suppléments varie suivant les grades: 15 francs par jour pour les officiers subalternes, 60 francs pour les généraux. »

Sans commentaires, n'est-ce pas! Mais il semblerait plus rationnel que ces 6 millions fussent répartis entre les petits agriculteurs qui voient leurs récoltes détruites par les cyclones.

On sait, en effet, que les secours distribués sont relativement faibles et tout à fait insuffisants pour permettre même de réparer les dégâts.

Dans la discussion du prochain budget, il est à souhaiter que la Chambre s'occupe donc de rechercher des économies, et nul n'ignore qu'il est possible d'en faire.

NOS MORTS

Samedi ont eu lieu les obsèques de 4 enfants de Cahors, morts au champ d'honneur. A 2 h. 1/2, le corps du sergent Brügel, à 3 h., celui du sous-lieutenant Montgret, furent inhumés au cimetière, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

A 4 h. 1/2 eut lieu l'inhumation du capitaine Jules Gauthié. Une foule considérable a suivi le char funèbre. Au cimetière, M. Manhiabal, au nom de l'Aviron Cadurcien, et M. Chéry, au nom du lycée Gambetta, ont salué la mémoire du vaillant officier.

Discours de M. Manhiabal
Mesdames, Messieurs,
Nos morts tombés là-haut sur la ligne de feu nous reviennent un à un riant nos sanglots, ouvrant les douleurs de la guerre terrible.

Ils quittent le voisinage de leurs compagnons de sacrifice, car leur âme immortelle se figure un repos plus paisible dans la terre natale, sous des horizons aimés depuis leur jeune âge, entourée des premières images qui ont ravi leurs yeux et fait battre leur cœur.

L'Aviron Cadurcien accompagne aujourd'hui le meilleur de ses membres. Jusqu'à ce jour son corps déchiré avait été retenu dans la terre ensanglantée de nos provinces martyres. L'affection de sa veuve, brisée par la douleur, la tendresse endolorie de ses jeunes enfants ont voulu en rappeler

les restes adorés tout près d'eux, très près de leur cœur affligé, plus près de leurs prières, leur seule consolation, et ce rappel est une adoucissante justice.

Les brillantes étapes de la glorieuse mais hélas trop courte carrière du capitaine adjudant-major Jules Gauthié, depuis les tranchées d'Arras jusqu'à la plus gigantesque bataille de Verdun, ont la fermeté de sa famille d'abord, de l'Aviron Cadurcien ensuite, car c'est bien là qu'il avait puisé, dès son jeune âge, les premiers principes d'honneur, d'endurance et de courage.

Tel nous l'avions tous connu, tel il était apprécié de ses chefs: courageux, brave, méprisant le danger, joyeux dans les épreuves, plein d'entrain malgré les fatigues les plus accablantes, spirituel, clairvoyant, plein de bon sens, jovial sous la réserve, le type idéal du guerrier gascon, avec cela plein d'affection pour ses hommes qui le considéraient comme un grand honneur de commander.

Et malgré les lourdes responsabilités qui lui incombèrent au moment où le bataillon faisait rage il pensait, de sa tranchée boueuse, non loin du fossé marécageux de la Scarpe, à sa chère société l'Aviron Cadurcien.

« Faites confiance, Mon cher Président, faites confiance à vos équipiers bien entraînés pour la grande lutte, ils prendront et garderont le meilleur sur leurs adversaires. 1916 nous apportera la victoire et la paix glorieuse et féconde. Puisse nous au retour nous retrouver à son garage afin de célébrer notre victoire et sceller ainsi de façon indissoluble les liens d'amitié qui nous unissent tous. »

C'est au moment où il formait ces projets d'avenir que soudain, à la veille de prendre au bivouac un repos bien gagné il tombe, morellement frappé par un éclat d'obus le 5 mai 1916 au rédit d'Avocourt: L'annonce de sa mort fut la consternation dans le camp du 20^e Régiment d'Infanterie.

Mon cher capitaine, deux années durant, et elles furent longues, vous avez combattu; la mort vous effleura plusieurs fois, vous l'avez dédaigné, lui tenant bravement tête et vous tombiez à l'heure où votre valeur militaire allait être justement récompensée.

La France, à dit le général de Lobit, dans un émouvant adieu, a déposé sur votre cœur au moment où il a cessé de battre, le croix de la Légion d'honneur qui se joindra, sublime trophée, à votre croix de guerre ornée de palmes et d'étoiles.

Cette haute distinction sera pour votre famille un drapeau et un exemple.

Vous camarades, vos compagnons d'armes épargnés et qui ont donné eux aussi leur sang ont voulu perpétuer votre souvenir en décidant de graver votre nom en lettres d'or sur ce pavillon de l'Aviron, témoin de vos succès nautiques. C'est là où les jeunes générations viendront apprendre la valeur de la volonté, de l'abnégation et du courage.

Certes ce ne sera point dans la pensée de refaire le calvaire terrible que vous avez vécu, mais nous venons à ce jour, et jamais le voisin hideux, pour bien longtemps encore intraitable, n'ose dresser devant eux l'Après-cime.

Mort pour la France! l'ironie! Ils répondent: Nous vivons pour nous redresser!

Capitaine Jules Gauthié, au nom de l'Aviron Cadurcien, je vous adresse un suprême et dernier adieu!

Discours de M. Chéry

Capitaine Gauthié, chevalier de la Légion d'honneur, au nom du Lycée Gambetta, je salue votre dévouement glorieux!

Ne semble-t-il pas, Messieurs, que la mer de sang, qui, pendant de longues années, se répand sur les contrées dévastées de la France, déferle, périodiquement jusqu'à nous, une vague de fond, à la crête frangée de pourpre et qui vient, frémissante d'émotion, se briser sur nos pieds, et nous faire précéder qu'elle recèlent dans son sein, pour fixer plus profondément encore dans nos esprits et dans nos cœurs le sentiment d'une réalité, trop facilement oubliée: la Mort. Ce cercueil, en effet, qui ravive et renouvelle notre douleur, n'est-il pas comme un symbole, l'image synthétisée de toutes nos tristesses et de tous nos deuils, de ces jeunesse, fauchées en pleine fleur, sacrifiées, sans murmure, pour l'honneur et le salut de la Patrie?

Le capitaine Gauthié fut, parmi mes anciens élèves et les Cadurciens, celui que je vis le plus souvent pendant cette guerre mondiale: aux trois fronts de Champagne, de Lorraine, à Arras où nous restâmes en liaison. D'heureuses circonstances dues à la vie des camps et aux incidents multiples de la campagne me permirent d'être admis dans l'intimité de son colonel, aujourd'hui général. Vous dirai-je le plaisir et la satisfaction que j'éprouvais en lui faisant mieux connaître encore mon ancien élève, lui affirmant qu'il méritait toute sa confiance et qu'il le lui prouverait. Maîtrise complète de soi-même, vision nette et immédiate d'une situation difficile, sollicitude constante d'assurer le bien-être matériel et moral de ses hommes, courageux sans témérité, méprisant le danger dont il réclamait pour lui la première et la plus grande part, par toutes ces qualités il se révéla officier supérieur et sut s'imposer à l'estime et à l'affection de tous ses compagnons d'armes. Un jour, admirant sa superbe croix de guerre, constellée de palmes et d'étoiles, je lui dis: « Eh bien! Gauthié! à quand le ruban rouge? Et lui, de me répondre modestement: « Je n'ai pas été blessé. » Blessé! non, il ne l'avait pas encore été! mais il avait bravé la Mort chaque fois qu'il l'avait rencontrée, et celle-ci, effrayée de tant d'audace, semblait reculer devant lui.

Je le vois encore à Arras, à St-Laurent-de-Blazy, à l'Huilierie, dans cette chambre légendaire et historique, à la fois, de l'Horriculteur. J'étais allé servir la main aux Cadurciens du secteur. Avec un calme merveilleux, Gauthié me montrait le poste qu'il installait à 10 mètres de l'ennemi, dont un mur et une simple cour nous séparaient. C'était pour lui un hors-d'œuvre de sa vie mouvementée de chaque jour.

Le sort l'envoya à Verdun, la ville des hécatombes, l'objectif envié de l'ennemi, qui devra céder et fuir devant la foudre inextinguible des mitrailleuses. C'est là que notre vaillant compatriote tomba, mortellement frappé, pour ne plus se relever! Sur son cercueil on épingla le ruban teinté de son sang, avec la croix des braves.

Capitaine Gauthié, si votre nom est inscrit en lettres d'or sur le Tableau d'Honneur du Lycée et dans l'Histoire du Quercy,

il est plus profondément encore gravé dans nos cœurs, il y restera jusqu'à notre mort, mais nous le léguerons comme ceux de tous les héros qui reposent ici et là-bas, aux jeunes générations qui devront se le transmettre comme un héritage sacré! Ceux qui sont morts pour la France ne sauraient périr dans les cœurs!

Capitaine Gauthié, l'ombé au Champ d'Honneur, je vous salue!

A 5 h. 1/2, le corps du soldat Gaston Alphonse, était accompagné par un nombreux cortège au cimetière, où MM. Troupel, au nom de l'Association des Anciens Combattants, et Ticou, au nom des anciens camarades de régiment, ont adressé le dernier adieu au regretté soldat.

Discours de M. Troupel

Mesdames, Messieurs,
Au nom de la Fédération des Victimes de la guerre de Lot, je viens saluer les centres glorieux de notre camarade Alphonse, mort au champ d'honneur.

Je n'entreprendrai point de faire un long panegyrique de sa trop courte carrière: je dirai simplement que citoyen honnête, il fut aussi un soldat brave, brave jusqu'au bout puisqu'il a consenti au pays le suprême sacrifice.

Mobilisé avec sa classe au premier jour d'avril 1915, il fut, après quelques mois d'instruction à peine, jeté en pleine bataille; il connut la longue attente dans les tranchées, dans la boue jusqu'au ventre, alors que les éléments déchirés s'ouvraient aux inventions de mort créées par le génie maléfisant des hommes pour horrifier encore la terreur. Il prit part aux différents combats sur la Somme où il se distingua en entrant l'un des premiers dans Saillly-Saillissel défilé.

Quatre citations et la médaille militaire vinrent récompenser la calme bravoure dont il fit preuve en toutes circonstances, dans l'accomplissement des ruines de ce qui lui furent confiées. C'est au cours de l'une d'elles qu'il trouva la mort, devant Fleury où tant d'autres enfants du Lot tombèrent victimes du devoir.

Pendant cinq années, il a reposé dans cet immense ossuaire où, apportés dans ce champ de mort parmi la désolation et les ruines: la pensée pensée de ses parents l'a ramené ici, dans son pays natal, dans notre Cahors, où il va dormir son dernier sommeil, à l'ombre des cyprès de notre cimetière.

Et devant ce cercueil, je ne puis m'empêcher, me rappelant les premiers jours du conflit, alors que l'enthousiasme soulevait tous les cœurs et dressait comme un écran devant la triste réalité, comparant ce qui fut alors et ce qui est aujourd'hui, je ne puis m'empêcher de dire notre horreur de la guerre.

A l'heure où les nations et parmi les nations les partis cherchent à rejeter les uns sur les autres la responsabilité de ces quatre années de terreur, nous affirmons nous, notre volonté de paix et notre attachement indéfectible aux idéaux de justice et de fraternité humaine.

Oui, la guerre est impie, et en présence de tous les deuils, de toutes les ruines, de tous les effondrements qu'elle a engendrés, je dis: il ne faut pas à tout prix qu'une pareille calamité puisse à nouveau se reproduire.

Il faut au contraire que la conscience humaine s'éclaire et s'affirme; alors ayant inscrit l'appaisement dans nos cœurs, la paix radieuse règnera dans une humanité meilleure.

Alors seulement, de tous nos morts, de tous les morts de la guerre que je réunis en une même et pieuse pensée, le sacrifice n'aura pas été vain.

Alors, Alphonse, ton sacrifice n'aura pas été vain, car toi aussi c'est pour cet idéal que tu es combattu et que tu es tombé.

Lot-bas, il n'y a que la mort qui compte et hormis la mort le souvenir d'un ami cher précieusement gardé au fond du cœur.

Tu fus un de ces amis: nous conserverons toujours ton souvenir.

Puisse ces témoignages unanimes de sympathie, puissent les regrets que la dispartition a laissés parmi nous, apporter une consolation à ton père, M. Alphonse, notre dévoué vice-président, à ta mère et à toute la famille qui se presse autour de cette tombe.

Au nom de ses tiens, en mon nom personnel, au nom de tous les amis, je te dis, mon cher Alphonse, un dernier adieu.

Discours de M. Ticou

Mesdames, Messieurs,
C'est avec un vrai sentiment de douleur, mêlée de fierté que je viens ici rendre hommage à un frère d'armes qui fut toujours un ami sincère et un soldat modèle, mort en véritable héros.

Mobilisé au 2^e régiment d'infanterie en avril 1915 il gagna bientôt l'estime de ses chefs et devint l'ami du capitaine Cruxvillet qu'il accompagna au front volontairement. Affecté alors au 9^e de ligne il fut un ami précieux pour tous ses camarades d'armes; comme tout, il eut à subir à partir de ce jour toutes sortes de privations et toute espèce de souffrances. Mais ceci ne l'empêcha pas d'être toujours le bout-en-train de la compagnie et le premier volontaire pour accomplir les missions périlleuses.

Après avoir séjourné plusieurs jours dans les caves de Suippes sérieusement bombardées par l'ennemi, Gaston Alphonse a pris part avec nous tous à l'attaque de Champagne, où bon nombre de nos frères d'armes sont tombés pour ne plus se relever.

Il est parti ensuite dans la Somme pour prendre part à la défense de Comblès et à l'attaque de Saillly-Saillissel, village déjà en ruines où il est entré des premiers avec quelques compatriotes qui comme lui ne sont plus de ce monde.

Refugiés dans un caveau entièrement éventré, nous avons, grâce à la bonne humeur, à la gaieté et aux encouragements multiples de ce brave Gaston, tenu l'ennemi en échec jusqu'à l'arrivée de la compagnie qui a occupé entièrement le village dans l'après-midi.

A partir de ce moment nous avons eu à supporter une pluie intense de fer et de feu, et c'est pendant ce bombardement effroyable qu'après avoir été projeté à plusieurs mètres de hauteur par un éclatement d'obus,

Alphonse fut enterré vivant avec deux camarades de l'arrondissement de Cahors.

Après moi-même derrière un pan de mur resté encore debout, je pus à peine me porter à leur secours, mais ce ne fut qu'après des efforts et des difficultés multiples, que je sortais de dessous ces décombres ces trois amis, dont seul Gaston donnait signe de vie. Je le chargeai sur mon dos et l'emportai dans l'abri d'une section de réserve où il reçut les premiers pansements et fut évacué en suite sur Paris-Plage et St-Malo.

Sérieusement blessé aux reins il est resté deux mois sans pouvoir se redresser, ce qui ne l'a pas empêché, après une courte convalescence, de repartir volontairement en renfort au 162^e régiment d'infanterie qui venait d'être décimé pour la 3^e fois.

Dès son arrivée dans ce régiment d'attaque il se fit remarquer par sa gaieté, son courage, son sang-froid ; et peu de temps après il fut appelé par son nouveau colonel qui le félicita chaleureusement, au sujet de sa conduite à Sailli-Saillies.

Connaissant déjà la manipulation du téléphone il fut affecté à la compagnie Hors-Rang, comme téléphoniste, mais ce ne fut que pendant son séjour dans ce régiment, qu'il s'est fait remarquer par son dévouement et son intelligence, car il ne faut pas ignorer que l'emploi de téléphoniste est délicat, difficile et dangereux.

Après avoir pris part à l'attaque du Chemin des Dames il fut dirigé sur les champs de bataille de Verdun, où il séjourna successivement à Veaux, Douaumont, côte du Poivre, bois de l'Hôpital, etc. Le 16 août 1917 il était en première ligne au bois des Corbières. Comme la bataille faisait rage et que les lignes téléphoniques étaient constamment détruites par le bombardement de l'ennemi, Gaston partit volontairement au P. C. avec l'homme de liaison pour demander des secours et mettre en sécurité les premières lignes.

Il était alors 11 heures du soir, et la pluie tombait abondamment il était très difficile de s'orienter ; ces courroux volontaires tombèrent sur une patrouille ennemie qui les somma de se rendre et de dévaler leur mission.

Devant cet ordre Gaston s'empressa de détruire le pli qui lui était confié. Devant cet acte, l'officier boche devint furieux et fit faire feu sur ce petit soldat de France, qui n'hésita pas à donner sa vie pour sauver ses camarades et son pays.

Comme nous venons de le voir, Mesdames et Messieurs, la conduite de Gaston Alphonse mérite toute notre reconnaissance, car tout simple soldat de France, il a été un véritable héros ; aussi je ne puis laisser fermer ce caveau prématurément ouvert, sans lui renouveler la sincère gratitude que lui doit le pays et l'assurer de ma profonde amitié et de mes vives sympathies.

M'adressant maintenant à vous parents éplorés, je souhaite que la conduite exemplaire de votre cher disparu et les glorieuses reliques qu'il vous laisse, soient une atténuation à votre douleur.

Comptant, mon cher Gaston, que dans peu de temps, la petite patrie et Cahors en particulier rendront hommage à tous ses héros, admirable phalange où ton nom brille d'un si vil éclat, je te dis adieu !

Lycée Gambetta
Baccalauréat
Sont reçus : 1^{er} A, Bramel ; 1^{er} B, Goudonèche.

Ecole Centrale
Parmi les candidats déclarés admissibles aux concours de l'Ecole Centrale, nous relevons les noms des jeunes Aguzou et Fabre, anciens élèves du lycée Gambetta.
Nos félicitations.

Fête Nationale du 14 juillet 1922
Concert vocal et instrumental donné sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le 13 juillet 1922, à l'issue de la retraite, par la chorale des écoles (école primaire et école supérieure) l'Avenir Cadurcien et la Diane Cadurcienne.

PROGRAMME
1^{er} La Marseillaise... Rouget de l'Isle
2^e Le joyeux menuisier (chorale et musique)... Boucher
3^e Aïda. Marche des trompettes... Verdi
4^e Verdun ! on ne passe pas... René Mercier (solli par 30 soprani. Ensemble par la Chorale et la musique).
5^e Chant des ouvriers (chorale et musique)... Boucher
6^e Alsace-Lorraine (défilé)... Ben Tayoux

Remise de décorations
Une remise de décorations aura lieu le 14 juillet, à 8 heures du matin, sur la Place de la République, par le colonel commandant d'armes. Les militaires de la réserve ayant été décorés, soit de la Légion d'honneur, soit de la médaille militaire, qui désirent recevoir officiellement leurs insignes, voudront bien se présenter d'ici le 13 juillet au bureau de la Place, porteurs des documents officiels et de leurs insignes.

Feuilleton du « Journal du Lot » 37
ÉTRANGE FORTUNE
DE
CUNISSET-CARNOT

VII
La vieille partit. Comme le docteur demeurait à l'autre bout du village, Pierre devina qu'il voulait être seul avec lui. Il se sentait faible, et il se disait que jamais il ne résisterait à son regard pendant dix minutes de solitude.

Le docteur rentra, s'assit, puis, d'une voix très douce et très affectueuse, vraiment émue, il dit au jeune homme :
— Mon cher enfant, tes affaires ne me regardent pas. Je me considère comme ton ami le plus dévoué, tu sais combien je t'estime et aussi combien je t'aime, tu n'as donc pas à te gêner avec moi. Tu ne me répondras donc que ce que tu voudras et seulement si tu juges que c'est dans ton intérêt ; mais tu sens bien que tes simagrées ne me trompent point. Tu n'es pas plus fou que moi. Ça n'y ressemble même en rien ; tu ne te doutes pas de ce que c'est qu'un fou, c'est très difficile à imiter. Dans le village on s'y trompera, ils sont si crédules, et même ça les enchante

Fête du Muscle

La fête organisée, dimanche, par le Compound-Club, favorisée par le temps, a été pour les Cadurciens une attrayante distraction.

La course à pied qui eut lieu, à 11 heures du matin, fut suivie avec intérêt par un nombreux public qui a pu admirer les performances de plusieurs coureurs. En 20 minutes environ, le trajet imposé a été parcouru. A 15 heures, sur les Boulevards, une foule considérable était réunie pour assister au défilé des membres des sociétés qui devaient participer au concours.

Le défilé, qui fut joué par l'excellent fanfare l'Avenir et la Diane, a été incomplet, car la plupart des sociétés, arrivées à midi, étaient au terrain des sports pour prendre part aux éliminatoires.

Un nombreux public suivit les sociétés au terrain des sports, très bien aménagées pour l'exécution des divers exercices.

Tous les jeunes gens qui prirent part à ces exercices furent vivement applaudis. L'Avenir Cadurcien joua les meilleurs morceaux de son répertoire.

Le soir, à 9 heures, la population se rendit au terrain des sports, décoré et illuminé, où un bal public était organisé.

Aux sons d'un brillant orchestre, nombreux furent les couples qui se livrèrent au plaisir de la danse.

Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que le bal prit fin et que se retirèrent danseuses et danseurs, enchantés de cette belle soirée, dont les organisateurs méritent d'être félicités.

Le palmarès du concours d'athlétisme ne nous ayant pas été communiqué à ce jour, nous le publierons dans un prochain numéro.

AVIRON CADURCIEN

RÉUNION GÉNÉRALE

Les membres actifs de l'Aviron Cadurcien sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 12 courant, à 8 h. 30 du soir, au siège social (Café Tivoli, 1^{er} étage).

Ordre du jour :

Organisation de la fête nautique du 14 juillet 1922.
Distribution des prix obtenus aux régates du 2 juillet et à la fête sportive du 9 juillet.

Le concours d'athlétisme a surtout mis en vedette notre vieille société « l'Aviron Cadurcien » qui enlève à elle seule sept premiers prix.

Si les jeunes de l'A. C. avaient répondu avec plus d'empressement et s'étaient fait inscrire plus nombreux, le classement général eût donné la palme sans conteste à leur société. Espérons que cette faute ne se renouvelera pas.

Quoi qu'il en soit, l'athlète qui émerge de tout le Lot est un « avironnais » le jeune Combrousse âgé de 18 ans. Avec un entraînement raisonné, méthodique et suivi, Jean Combrousse est destiné à devenir l'athlète complet et un des hommes les plus vites du Sud-Ouest.

Ajoutons que « l'Aviron Cadurcien » a tenu à ne présenter sur le terrain que des jeunes gens lui appartenant et tous cadurciens.

Nous apprenons au dernier moment que l'Aviron organise à son tour une grande fête d'athlétisme sur son magnifique Stade Lucien Després.

Il ne serait pas étonnant de voir figurer parmi les concurrents des athlètes réputés, voire même des « Champions de France ».

« Lou Gorrit »

Nous rappelons à nos compatriotes que la société « Lou Gorrit » organise comme les années précédentes des colonies de vacances dans le Lot.

Les inscriptions sont reçues de 14 h. à 17 h. les dimanches 16, 23 juillet à la Permanence, 2, rue du Pont de Lodie, Paris ; départ les 30 et 31 juillet gare Orsay.

Les enfants et jeunes gens jusqu'à 21 ans profiteront d'une réduction de 75 0/0 sur le voyage aller et retour, en cas de retour individuel la réduction est de 50 0/0.

Des grandes colonies sont dès maintenant formées pour Cahors, Gourdon, Souillac, St-Denis-près-Mariel, Gramat et Capdenac.

Probité

Un cultivateur, M. Marty, venu samedi à Cahors à l'occasion du marché, oublia au bureau de tabac, géré par Mme Sam, un porte-monnaie contenant une somme de 1.500 fr.

Mlle Sam, ayant découvert ce porte-monnaie en fit aussitôt la déclaration au bureau de police, où M Marty put rentrer en possession de son bien.

Nos félicitations.

Audiences de vacation

Le tribunal de Cahors tiendra des audiences de vacation le samedi 12 août, le samedi 28 août, le samedi 9 septembre et le samedi 23 septembre. La rentrée du tribunal aura lieu le 2 octobre.

Ecoroué

Nous avons relaté qu'un ouvrier espagnol, nommé Amello, travaillant sur la ligne de Cahors Moissac avait, au cours d'une rixe, frappé un de ses compatriotes d'un coup de couteau.

Amello s'était enfui. Le gendarmier l'a arrêté à Villefranche (Aveyron), et ramené à Cahors où il a été écoroué.

Catus

Nous recevons de M. Soulié, médecin-vétérinaire à Catus, la lettre suivante :

Dans un article du Journal du Lot « Le procès des bouchers en cassation » votre correspondant anonyme me met personnellement en cause. Il déforme tellement la vérité, que je vous demande l'hospitalité de vos colonnes pour remettre, preuves à l'appui, les choses au point.

La Cour de Cassation n'a nullement jugé l'affaire en question. Son arrêt du 29 juin 1922, rejetant notre pourvoi, déclare simplement la compétence du Tribunal Civil de Cahors.

Lorsqu'après une saisie de viande de bœuf (mise en vente sans être inspectée et estampillée), les bouchers sont assignés devant le juge des référés M. Delpech, maire et moi-même, nous avons déclaré, comme fonctionnaire exécutant et faisant exécuter un arrêté bien en vigueur, la compétence du Tribunal Civil. C'est sur ce point que la cour suprême vient d'établir la procédure.

Admettant la compétence du Tribunal civil de Cahors, elle renvoie à ses jugements, quant au fond de l'affaire. Or la question de salubrité de la viande a été nettement examinée et jugée par lui, à l'entière satisfaction du maire Delpech et du vétérinaire Soulié, après déposition du rapport de l'expert nommé sur la demande des bouchers.

Dans le jugement on disait entre autres : « Attendu que le résultat de l'examen de la viande est certain, qu'il est hors de doute que la viande litigieuse provient d'un animal sacrifié pour ainsi dire post mortem, étant empreinte de pasteurisation déterminée par un bacille paratyphique et quelle était nocive et impropre à la consommation... »

D'autre part le Ministre de l'Agriculture, mis au courant de l'affaire écrivait au Préfet du Lot, le 12 août 1918 :

« M. le vétérinaire Soulié a rempli très exactement le devoir de sa fonction en prononçant la saisie et en pratiquant la dénaturation de la viande, ainsi que l'expert le reconnaît avec raison... M. le Maire de Catus Delpech et M. le Vétérinaire Inspecteur Soulié ont témoigné dans cette affaire d'un haut sentiment du devoir et d'une louable énergie. Je vous prie d'associer mon administration aux félicitations que vous ne manquerez pas de leur adresser. »

J'espère, Monsieur le Directeur, qu'avant vous avoir éclairé sur cette affaire, vous voudrez bien faire part à vos lecteurs de ces quelques précisions. Je sais trop la part importante que vous prenez dans la défense des intérêts publics en général et du consommateur en l'occurrence, pour que vous ne veniez pas aider, dans la mesure du possible, ceux qui s'emploient dans le même but.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

J. SOULIÉ.

Luzech

Inauguration du monument aux morts. — Dimanche a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Luzech morts pour la France. Ce fut une cérémonie émouvante à laquelle assistait une foule énorme venue de toutes les communes du canton.

Devant le monument d'une réelle valeur artistique, des discours ont été prononcés par MM. Vernhe, au nom de la commune ; par le Président des Anciens Combattants, le Préfet du Lot, Miquel, conseiller général, Delmas, Delpont, députés, Fontanilles, de Monzie, sénateurs.

Nous donnerons un compte-rendu plus complet dans un prochain numéro.

Salvico

Lundi 10 juillet, eurent lieu les obsèques du jeune Joachim Grangé de Luziers mort pour la France devant Verdun le 10 mars 1916.

L'Union Amicale des démobilisés, la foule des parents et amis pouvaient à peine contenir dans l'église de Luziers petit faubourg de Salvico.

A l'absoute M. le Curé Delbreil en termes émus prononça l'éloge funèbre du valeureux soldat et au cimetière, M. le Dr Cambornac au nom de l'amicale, retraça la vie toute de bravoure du soldat Grangé, qui mourut fauché par un obus après avoir essayé quatre blessures. Nous prions la famille Grangé de recevoir l'expression de nos sincères condoléances.

Nos Compatriotes à Paris. — Nous applaudissons avec plaisir que M. Jean Bos gardien de la paix à Paris, décoré de la médaille militaire (titre militaire) vient d'être promu brigadier chef.

Nos félicitations.

OFFRE D'EMPLOI

Receveurs-Courtiers, munis de bonnes références, sont demandés de suite par l'Agence Paris-Cahors, 9, rue du Maréchal Foch (immeuble des Magasins AU PRINTEMPS).

Conditions avantageuses. — Retraitement au personnel. Sursalaire familial aux chefs de famille, pour tous enfants au-dessous de 16 ans.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Hélène BRUGEL et Madame veuve Justine BRUGEL ; les familles DRIQUE, MARCILLON, BRUGEL et FAUDRY remercient bien sincèrement leurs amis et connaissances qui ont bien voulu assister au convoi funèbre de

Auguste BRUGEL

Sergent au 9^e d'Infanterie
Mort pour la France le 31 décembre 1917

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

Une menace de grève générale

De Berlin : La grève générale des mineurs de tous les puits du Reich menace d'éclater.

Le désarmement naval aux Communes

De Londres : Au cours d'une séance de nuit, la Chambre des Communes a voté, en troisième lecture, les amendements au projet de loi qui sanctionne définitivement le traité élaboré à la Conférence de Washington.

Les nationalistes allemands

De Magdebourg : Chez un membre de l'organisation nationaliste, on a découvert un canon d'un nouveau modèle, des fusils et des carabines, ainsi que de nombreuses munitions.

Un personnage très compromis s'est suicidé après avoir fait des aveux complets.

Le général Berenguer démissionne

De Madrid : Le gouvernement espagnol a accepté la démission du général Berenguer, haut-commissaire au Maroc.

La faillite financière en Autriche

De Londres : La Westminster Gazette dit que le gouvernement britannique s'attend à un complet écoulement financier de l'Autriche.

Le concours général

M. Millerand a présidé ce matin, à la Sorbonne, la distribution des prix au Concours Général.

Poursuites contre deux députés communistes

MM. Vaillant-Couturier et Cachin sont poursuivis d'office pour excitations de militaires à la désobéissance.

La Distillerie DELPECH-PAULUS à CAHORS

Achète la noix verte et fraîche
Faire des offres

ON DEMANDE UN JARDINIER

A l'année ou à la journée
Dans un établissement scolaire de Cahors
S'adresser au Bureau du Journal

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES

Incendie, Accident et Vol
Demande Représentant sérieux
Pour Cahors et l'arrondissement
S'adresser au Journal

ne parvenons pas à arranger les choses ! Ne touche pas à ta blessure, ce n'est rien, et d'ailleurs elle est presque fermée.

— Mais, docteur...
— Quoi encore ?
— Elle ?
— Eh bien ?
— Ne pourriez-vous pas savoir ce qu'elle a fait en me sachant disparu, et... aussi... la rassurer ?

— Tatata ! Couche-toi, nous verrons cela demain.

Il appela Françoise.

— Pas besoin de la trousser, j'ai pu voir sans instruments : écorchure insignifiante ; je reviendrai demain matin. Qu'on le laisse dormir et qu'on ne fasse pas de bruit dans la maison.

Il serra une dernière fois la main d'Honnihelle et sortit.

Celui-ci tombait de sommeil. A peine fut-il étendu, qu'il s'endormit profondément. Il ne fit qu'un somme jusqu'à dix heures du matin, et il aurait dormi plus longtemps sans doute, sans le docteur, qui, violant lui-même son ordonnance, était déjà venu trois fois voir s'il était éveillé, et n'y tenant plus, avait fini par entrer dans la chambre en chantant une fanfare, ce qui était chez lui le signe d'une joie extraordinaire.

Le bon docteur, en effet, rayonnait ! Il prit familièrement une chaise, s'assit près du lit et dit :

— Ah ! mon cher, j'ai bien employé ma nuit : tu vas voir, tout est arrangé !

SALTRATES
RODELL
POUR BAINS
CONTRE LES MAUX DE PIEDS

Si vous avez des cors ou durillons douloureux ou si vous souffrez de pieds sensibles qui s'enflent et s'échauffent facilement par la fatigue et la pression de la chaussure, prenez un simple bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates. Vous ressentirez un soulagement immédiat de vos pieds douloureux et ce simple traitement ne manquera pas de guérir vos divers maux de pieds. De tels bains remettent et entretiennent les pieds en parfait état, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat à la première demande.

Dans Toutes Pharmacies à un prix modique

ON DEMANDE
Vendeuses de profession
POUR MERCERIE, BONNETERIE
Bonnes références
S'adresser à la Coopérative Militaire

ETUDE
DE
M. LONGPUECH
NOTAIRE A FIGEAC

VENTE

Fonds de Commerce
Première publication

Suivant acte reçu par Maître René LONGPUECH, notaire à FIGEAC, le premier juillet mil neuf cent vingt-deux, enregistré, Madame Rosalie-Bernadine BLANCHÉ, limonadière, veuve de Monsieur Firmin-Auguste BOS, demeurant à FIGEAC, a fait vente à Monsieur Joseph VALADE et Madame Marthe TRÉMOULET, son épouse, tous deux limonadiers, demeurant à FIGEAC, du fonds de commerce de café, liqueurs, par elle exploité à FIGEAC, qualifié « Café de la Terrasse » ou « Café Paul », et lui appartenant pour l'avoir acquis de Monsieur Romain GARRIGUES, par acte du quinze février mil neuf cent vingt-deux.

Domicile est élu pour les oppositions à FIGEAC, en l'étude de Maître LONGPUECH, notaire.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers de la vendresse devront, pour conserver leurs droits, faire opposition au paiement du prix, au domicile ci-dessus élu, dans les dix jours au plus tard qui suivront la deuxième publication.

Pour première publication et avis.
LONGPUECH, notaire.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

CHOCOLATERIE

à vendre d'une ville agréable région S.-Ouest. Important matériel en plein fonctionnement. Install. récente à gr. rend. Pr. avantag. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

Rég. Sud-Ouest CHAUX hydr. p. activité 2 à vend. Usine CHAUX fours: 50mc. Beau m. Decauville. Habit. b. état. Dép. Pr. à déb. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

“ Au PRINTEMPS ”

9 et 11, Rue du Maréchal Foch — CAHORS
Du 3 au 16 Juillet 1922

RABAIS CONSIDÉRABLES AVANT INVENTAIRE
Voyez nos occasions exceptionnelles
SÉRIE DE BEAUX TISSUS LAINAGES
Marqués à titre de réclame et publicité 75 % au-dessous de leur valeur réelle.

CHOIX DE COUPONS DIVERS SOLDÉS A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Profitez de suite de nos divers articles de fin de saison
Venez vous rendre compte, vous serez étonnés de nos prix

FORTIFIEZ-VOUS

en prenant la Quintonine. En versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table, vous obtiendrez le meilleur des fortifiants, pour 2 fr. 75.
Pharmacie Orliac à Cahors.



— Mes anciens patrons buvaient tous du Knopp et jamais je n'ai eu un malade dans la maison.
Dans les épiceries ou contre mandat 1 fr. 25. Knopp, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

A VENDRE
UN
Fonds de commerce de Boulangerie
Au centre de la ville
S'adresser Bureau du Journal

ON DEMANDE
Un Instituteur ou une Institutrice
pour la durée des vacances
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
le beau domaine du Pech Grand

D'une contenance environ de 44 hectares d'un seul tenant, plein rapport, bois, prairies naturelles et artificielles, maison de maîtres de 10 pièces, grand salon, salle à manger, cuisine, chambres, petite chapelle, on laisserait maison meublée ou non meublée, maison de domestique, granges, hangar, four, belle volière, le tout en très bon état, jardin d'agrément et potager avec arbres fruitiers, garenne, chasse, on peut pêcher les écrevisses dans la propriété. Très bon matériel agricole.

Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur LACOSTE, Puy-l'Évêque, Lot, agence pour autres propriétés, maisons de commerce et maisons de rentiers.

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

REPRÉSENTANT
à la commission, bien introduit dans Maisons d'Alimentation
est demandé
par importante Firme
de SAUCISSON d'ARLES
Offres avec références P. VINCENT, ARLES

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

CHOCOLATERIE
à vendre d'une ville agréable région S.-Ouest. Important matériel en plein fonctionnement. Install. récente à gr. rend. Pr. avantag. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

Rég. Sud-Ouest CHAUX hydr. p. activité 2 à vend. Usine CHAUX fours: 50mc. Beau m. Decauville. Habit. b. état. Dép. Pr. à déb. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

CHOCOLATERIE
à vendre d'une ville agréable région S.-Ouest. Important matériel en plein fonctionnement. Install. récente à gr. rend. Pr. avantag. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

Rég. Sud-Ouest CHAUX hydr. p. activité 2 à vend. Usine CHAUX fours: 50mc. Beau m. Decauville. Habit. b. état. Dép. Pr. à déb. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

CHOCOLATERIE
à vendre d'une ville agréable région S.-Ouest. Important matériel en plein fonctionnement. Install. récente à gr. rend. Pr. avantag. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

Rég. Sud-Ouest CHAUX hydr. p. activité 2 à vend. Usine CHAUX fours: 50mc. Beau m. Decauville. Habit. b. état. Dép. Pr. à déb. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

CHOCOLATERIE
à vendre d'une ville agréable région S.-Ouest. Important matériel en plein fonctionnement. Install. récente à gr. rend. Pr. avantag. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

Rég. Sud-Ouest CHAUX hydr. p. activité 2 à vend. Usine CHAUX fours: 50mc. Beau m. Decauville. Habit. b. état. Dép. Pr. à déb. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

CHOCOLATERIE
à vendre d'une ville agréable région S.-Ouest. Important matériel en plein fonctionnement. Install. récente à gr. rend. Pr. avantag. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

Rég. Sud-Ouest CHAUX hydr. p. activité 2 à vend. Usine CHAUX fours: 50mc. Beau m. Decauville. Habit. b. état. Dép. Pr. à déb. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

On demande ouvriers et ouvrières à la FROMAGERIE de VILLEDEU (Manche). Inutile d'être de la partie, on met au courant. Logé et nourri.

CHOCOLATERIE
à vendre d'une ville agréable région S.-Ouest. Important matériel en plein fonctionnement. Install. récente à gr. rend. Pr. avantag. Immobilier France, 1, r. la Réale, Paris.

Rég. Sud-Ouest CHAUX hydr. p. activité 2 à vend. Usine CHAUX fours: 50mc. Beau m. Decauville. Habit. b. état. Dép. Pr. à déb